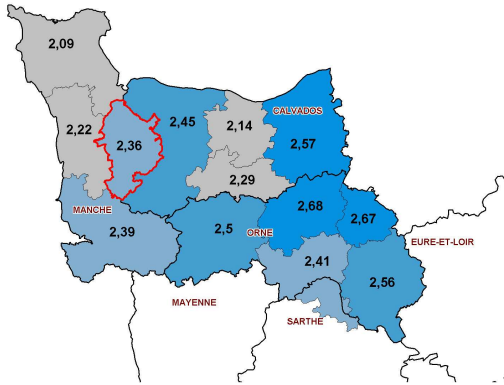




Comparaison des émissions et des consommations avec la Région



Consommations d'énergie par territoire
(en Tep/hab)

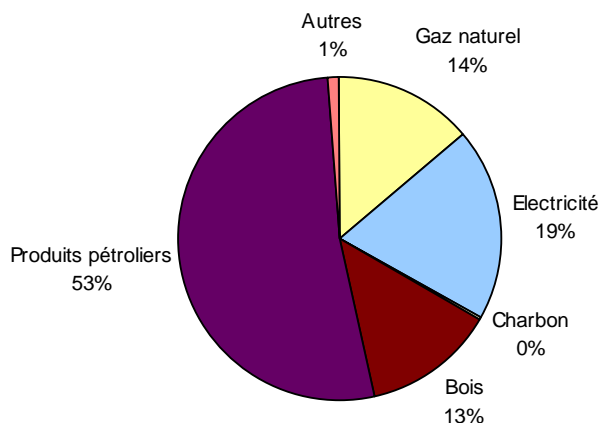
Consommations d'énergie		
Totales du Pays Saint Loïs	kTep	183
Totales de la Région	kTep	3 400
Par habitant du Pays Saint Loïs	Tep/hab	2,36
Par habitant de la Région	Tep/hab	2,33
Poids des consommations dans le Bilan Régional	%	
Emissions de Gaz à effet de serre		
Totales du Pays Saint Loïs (y compris non énergétiques)	kTeqCO ₂	1 150
Totales de la Région (y compris non énergétiques)	kTeqCO ₂	16 000
Energétiques du Pays Saint Loïs	kTeqCO ₂	395
Energétiques de la Région	TeqCO ₂	7 000
Par habitant du Pays Saint Loïs	TeqCO ₂ /hab	14,8
Par habitant de la Région	TeqCO ₂ /hab	10,9
Poids des émissions totales dans le Bilan Régional	%	

Evolution des principaux indicateurs Energie-Climat entre 1999 et 2005

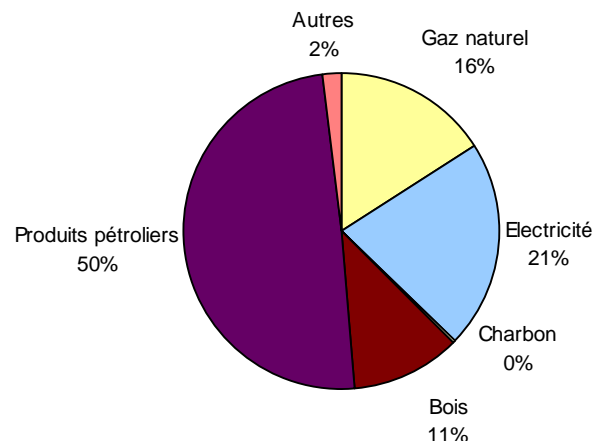
	Unité	1999	2005	Evolution 1999-2005 en %
Population du territoire		76 423	77 776	+1,8%
Nombre de Résidences principales		30 933	33 105	+7%
Part de la population dans la population régionale	%	5	5	-
Consommations d'énergie de l'habitat	kTep	72	77,2	+7,2%
Consommations d'énergie des services	kTep	25,1	24,7	-1,6%
Consommations d'énergie de l'Industrie	kTep	20,5	17	-17%
Consommations d'énergie de l'Agriculture	kTep	8,6	6,2	-28%

Comparaison des consommations par produits énergétiques avec la Région

Pays Saint-Loïs



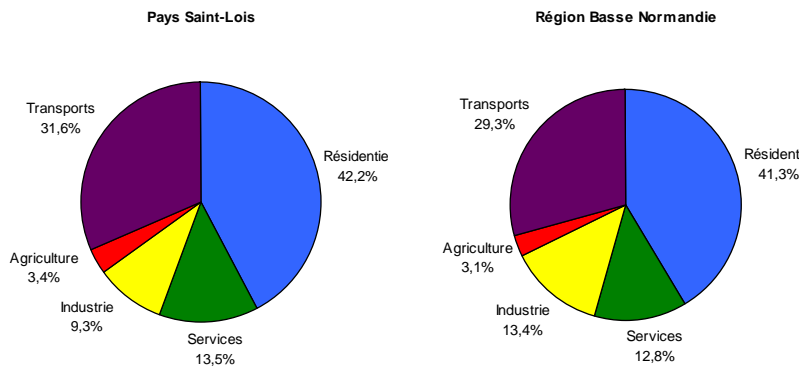
Basse Normandie



Bilan Energie-Climat : Analyse sectorielle du Pays Saint Loïs

Consommations totales : **183 kTep** / Emissions énergétiques totales : **395 kTepCO2**

Analyse comparée des consommations totales du Pays Saint Loïs et de la Région Basse Normandie



La principale différence entre les bilans du Pays Saint Loïs et de la Région Basse-Normandie tient à la moindre importance de l'Industrie sur le territoire.

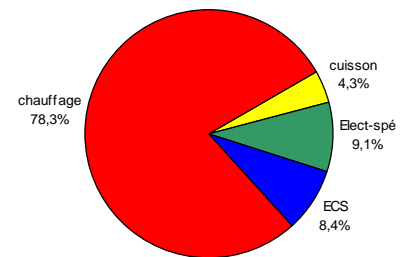
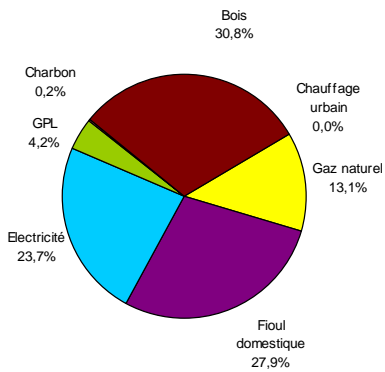
Habitat

Consommations totales : **77,2 kTep** / Emissions énergétiques totales : **127,8 kTepCO2**

Consommations par produits énergétiques

Consommations par usage

Le parc de logements du Pays Saint-Loïs est principalement composé de maisons individuelles (80% en 2005). La part des logements construits avant 1975 atteint 66% sur le territoire, il est de 62% pour la Région Basse-Normandie. Le caractère rural du territoire explique une forte pénétration des usages du bois et du fuel comme mode de chauffage. Leurs usages représentent 57% du bilan des consommations.



L'ensemble de ces caractéristiques explique le niveau moyen d'émission par logement supérieur à la moyenne régionale (3,7 TeqCO2 par logement contre 3,4 TeqCO2 pour la Région).

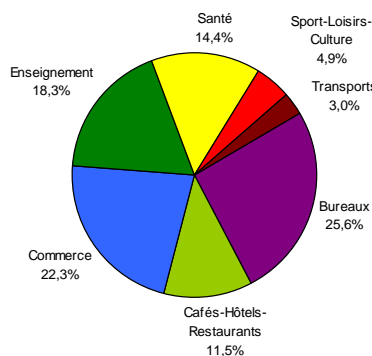
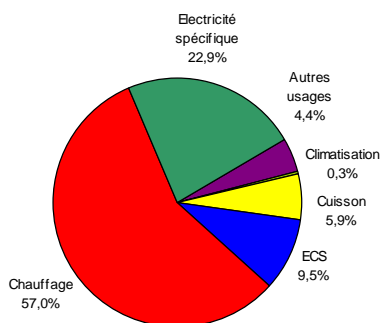
Source : RGP INSEE 1999/CEREN/DRE Basse Normandie
Bilan 1999 à la commune – Bilan 2005 au Pays

Services

Consommations totales : **24,7 kTep** / Emissions énergétiques totales : **44,1 kTepCO2**

Consommations par usages

Emissions par activité



Le chauffage représente 57% du bilan des consommations. Le commerce et les bureaux sont les secteurs les plus émetteurs de GES.

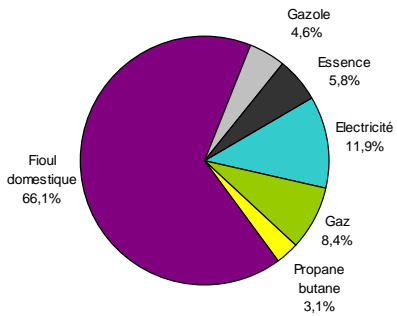
Source : INSEE/CEREN
Bilan 1999 et 2005 à l'échelle des Pays

Bilan Energie-Climat : Analyse sectorielle du Pays Saint Lois

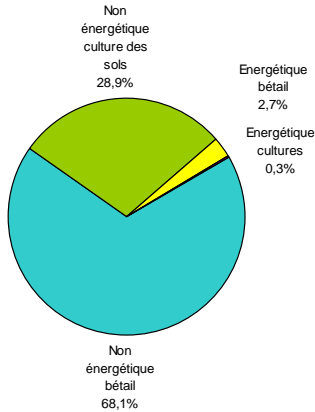
Agriculture

Consommations totales : **6,2 kTep**
 Emissions énergétiques totales : **17,2 kTeqCO2**
 Emissions non énergétiques totales **550 kTeqCO2**

Consommations par énergie



Emissions par branche



Les produits pétroliers représentent plus de 80% du bilan des consommations du secteur agricole.

Sur le territoire, caractérisé par une forte proportion de l'élevage de bovins et par d'importantes cultures, les émissions de GES d'origine non énergétique¹ sont supérieures à celle des émissions d'origine énergétique : elles représentent 97% des émissions du secteur.

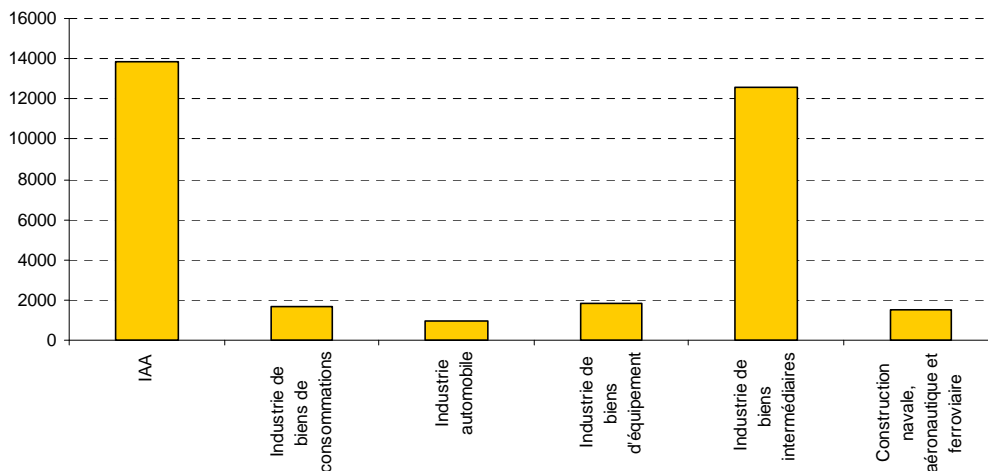
¹ : Emissions de Gaz à effet de Serre dues à la fois aux bétails et à l'utilisation d'engrais

Source : AGRESTE/DRAF

Bilan 1999 et 2005 à l'échelle de la commune

Industrie

Consommations totales : **17 kTep**
 Emissions énergétiques totales : **32,5 kTeqCO2**
 Emissions non énergétiques totales **7,7 kTeqCO2**



Emissions d'origine énergétique par branche industrielle (TeqCO2)

Comparativement à la Région, l'industrie sur le territoire représente une faible part du bilan des consommations. Les industries agroalimentaires et les industries de biens intermédiaires sont les branches industrielles les plus consommatrices d'énergie et les plus émettrices de gaz à effet de serre du Pays Saint Lois. Les émissions liées aux procédés industriels représentent 24% des émissions de GES du secteur de l'Industrie.

Source : SESSI/INSEE

Bilan 1999 et 2005 à l'échelle des Pays

Transports

Consommations totales : **57,9 kTep** / Emissions énergétiques totales : **173,4 kTeqCO2**

La route représente 99% du bilan des émissions d'origine énergétique du secteur des transports. Le diesel est responsable de 70% des émissions de GES du secteur. Il est important de noter que si les transports représentent 30% des consommations du territoire, ils sont à l'origine de 44% des émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique sur le territoire.

Source : Bilan Régional 2003/DIR Nord Ouest/Conseils Généraux

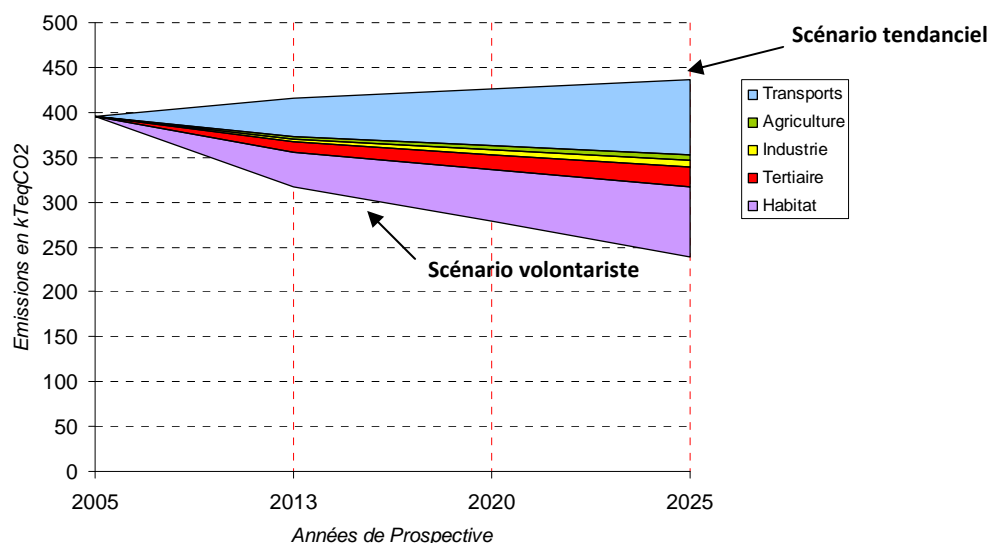
Bilan 1999 et 2005 à l'échelle de la commune

Année 2005, Source EXPLICIT

Prospective Climat 2013-2025

Analyse tendancielle et facteur 4 pour le Pays Saint Loïs

La contribution du territoire à l'objectif Facteur 4 régional est une diminution de **150 kTeqCO₂** sur 20 ans.



Le graphique ci-dessus représente les potentiels de gain en kTeqCO₂ par secteur pour le territoire du Pays du Perche Ornaïs. Les secteurs des transports et de l'Habitat sont les 2 secteurs où le potentiel de gain est le plus important.

Le scénario tendanciel s'inscrit dans la continuité des évolutions de consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre entre les années 1999 et 2005 : il se traduit par une **augmentation de plus de 11% des émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique**. Elles atteindraient 435 kTeqCO₂ en 2025.

Le scénario volontariste est construit dans l'optique d'une **division par quatre des émissions de gaz à effet de serre** à l'horizon 2050. La réalisation de cet objectif permet d'atteindre un niveau d'émission de 245 kTeqCO₂ en 2025 et 100 kTeqCO₂ en 2050 contre 395 kTeqCO₂ en 2005.

Le scénario volontariste doit permettre de réduire l'impact des consommations d'énergie sur les émissions de gaz à effet de serre, c'est-à-dire d'une part diminuer les consommations d'énergie et d'autre part développer les énergies peu ou pas carbonées.

Les principales hypothèses retenues pour construire ce scénario volontariste sont :

- La réduction des consommations et des émissions liées au chauffage des logements
- La diminution dans le secteur des services, du recours aux énergies fossiles
- La réduction des véhicules particuliers et le développement des transports en commun
- Une amélioration de près de 25% des consommations du secteur industriel
- Une amélioration de près de 33% des consommations du secteur agricole

Scénario Volontariste de réduction des Gaz à Effet de Serre d'origine énergétique

En TeqCO ₂	2005	2013	2020	2025
Habitat	127 800	90 500	71 700	52 900
Tertiaire	44 100	37 100	33 600	30 000
Industrie	32 500	27 800	25 900	23 800
Agriculture	17 200	14 200	12 800	11 400
Transports	173 400	147 200	134 100	121 000

Exemples d'actions permettant de réduire les émissions de GES:

- Le passage du chauffage au fioul (3 166 KeqCO₂/Tep) au bois (50,5 KeqCO₂/Tep) permet d'économiser 3,1 TeqCO₂ par Tep consommée, ce qui correspond pour le territoire à une économie moyenne de 6,9 TeqCO₂ par logement
- L'isolation des murs par l'extérieur d'une maison individuelle d'avant 1975 permet d'économiser 1,3 TeqCO₂ par logement
- Pour 100 km, un trajet en train émettra en moyenne 1 KgeqCO₂, en voiture 20 KgeqCO₂ et en avion 30 KgeqCO₂